

Brigitte Lemérier

Quatre remarques sur l'école et la passe¹

Dans la « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956² », Lacan souligne que Freud a mis en place l'IPA dix ans avant que dans « Psychologie des masses et analyse du moi » il se soit intéressé aux mécanismes par où se forment les foules artificielles, comme par exemple l'Église et l'armée : celles-ci se constituent par l'identification du moi de chaque individu à une même image idéale dont la personne du chef porte le mirage. Freud a noté la parenté de ce mécanisme avec l'hypnose dont l'abandon lui a permis de découvrir l'inconscient.

Ainsi, Lacan noue l'échec des Sociétés ipéistes — stagnation théorique, absence de rigueur dans l'utilisation des concepts, dégradation des objectifs de la cure etc., à l'organisation groupale dont relève l'IPA.

L'école est la réponse de Lacan à cette situation. L'école serait une formation collective qui n'objecterait pas à la découverte freudienne et qui pourrait en supporter et en transmettre les effets. Mais alors, quelle formation collective convient à une école ?

À l'École freudienne de Paris, Lacan va décliner la question de l'école en trois temps : en 1964, c'est l'école de la reconquête du champ freudien, en 1967, c'est l'école de la proposition d'octobre, et à partir de 1974, la trouvaille du nœud borroméen et les avancées de Lacan sur le semblant, la nomination, le cartel, l'autorisation, vont entièrement renouveler la question de l'école.

1) L'analyste ne s'autorise que de lui-même

Autrement dit, ce n'est pas l'institution analytique qui autorise l'analyste comme c'est le cas des analystes de l'IPA.

Ce n'est pas non plus l'analysant qui s'autorise analyste de lui-même. Ce « lui-même » dont s'autorise l'analyste n'est ni le sujet, ni la personne.

¹ Rencontres du 27 janvier 2013, 3^{ème} table ronde : *La passe et l'école*.

² J. Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.

Le passage de la position analysante à analyste s'effectue de l'acte analytique qui se produit chaque fois qu'un analyste engage une cure analytique, cure dont la fin fait le désêtre de l'analyste ; il n'y a donc d'analyste que dans la cure, c'est-à-dire dans l'intention : l'analyste n'a pas d'être.

Analyste, *je* le dé-suis, rappellera Lacan : dans l'École, c'est-à-dire en dehors de la cure, il se présente lui-même comme un analysant, voire comme un passant.

Il y a *de* l'analyste et il y a *de* l'école : l'analyste n'est pas une personne, il se produit en un éclair, par la grâce d'un analysant. De même, l'école n'est pas l'association nommée École : l'école n'est jamais déjà là, jamais garantie elle se forme sur la brèche pour un temps et s'évanouit.

En 1974, Lacan corrige sa formulation : l'analyste, tout en ne s'autorisant que de lui-même, ne peut, par là même, que s'autoriser de quelques autres aussi.

Ces quelques autres ont pu être identifiés comme étant l'analyste, les contrôleurs et les enseignants du futur analyste, ce qui nous ramène à la conception ipéiste de la formation selon laquelle un jury de didacticiens autorisait le candidat à pratiquer des cures.

Les « quelques autres » ne sont pas ces quelques-uns faisant autorité : « quelques autres » nomme une certaine formation collective qui est une formation d'école³. Ainsi, l'acte dont s'autorise l'analyste implique, engage un collectif, une formation d'école.

2) *Le cartel : une formation d'école*

En 1964, la plus-une personne était chargée « [...] de la sélection de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun ». En 1975, Lacan corrige cette formulation ; la responsabilité du travail du cartel donnée à une plus-une personne la met de fait en place de leader, ce qui ne convient pas à une formation d'école. Lacan va alors distinguer le plus-un comme fonction et la personne appelée par les membres du cartel à en occuper la place, les deux étant confondus en 1964. Il y a formation de cartel si la personne choisie par les membres du cartel comme plus-un se dessaisit de cette fonction et s'inscrit dans le cartel comme un membre

³ Sur les quelques autres, cf. *Carnets* de l'EpSF, n° 30, Jean François, « Quelques autres », et *Carnets* de l'EpSF, n°44, A.-M. Braud, « La formation de "quelques autres" : une version d'école ».

quelconque. Alors, la fonction plus-un, qui n'est plus attachée à sa personne, peut tourner : chaque membre se sent et est réellement responsable du cartel et de son travail, nous dit Lacan, énoncé qui fait écho à un autre : il n'y a d'école qu'à ce que chacun de ses membres s'en sente responsable.

Cette formation d'école où chacun se noue à quelques autres, qui sont ses « pareils⁴ », est précisément ce qu'écrit le nœud borroméen.

Dans le nœud borroméen, chacun peut être celui dont le départ défait le nœud : chacun est donc responsable de ce nœud, de cette formation d'école. Le nœud borroméen homogénéise ceux qu'il noue : ils sont pareils, mais du pareil au même, il y a place pour une différence, celle qui permet à chacun d'y porter son nom.

3) *Le dispositif de passe*

Selon l'idée la plus généralement reprise du fonctionnement du dispositif de passe, le passant, témoignant de son propre passage à l'analyste transmettrait, *via* les passeurs, au cartel (ou jury), un bout de savoir sur la passe ; le cartel (ou le jury) aurait à examiner ce bout de savoir, juger de sa valeur pour procéder, ou pas, à une nomination au titre d'Analyste de l'École.

Je dirai que cette représentation du dispositif relève de la logique universitaire qui ne convient pas à un dispositif de passe. Car le savoir en jeu dans l'acte analytique ne peut ni se peser ni s'évaluer : il relève d'une tout autre logique discursive.

Le dispositif est le lieu d'un travail qui engage de manière particulière chacun de ses participants : le passant, les passeurs, les membres du cartel, les analystes qui ont désigné les passeurs et l'École qui soutient ce dispositif.

Le travail qui se fait dans le dispositif à partir de trois places différentes (passant, passeur, cartel), effectue un certain parcours : du passant aux passeurs, des passeurs au cartel, du cartel à la réponse. Le travail effectué successivement à partir de chacune des trois places vise à serrer, border le réel en jeu dans l'acte analytique. De ce parcours et de son issue, chacun en porte la responsabilité. Ce parcours serre donc de trois boucles le réel, rebut de la cure, le savoir sans sujet dont s'autorise

⁴ J. Lacan, *R S I*, séminaire inédit, séance du 18 mars 1975.

l'analyste en tant qu'il ne s'autorise que de lui-même. Ce réel ainsi bordé impose sa nomination : A.E.

J'avancerai que ce parcours du dispositif est le tracé de l'acte analytique⁵.

4) *La nomination*

Lorsque Lacan fonde l'École freudienne de Paris, il réinstaure, en la subvertissant, la hiérarchie en vigueur dans les sociétés ipéistes. Il met en place deux titres : AME et AE et nomme au premier les anciens Associés de la SFP qui l'ont suivi, et au second les anciens Titulaires.

Dans les sociétés ipéistes, les Associés sont autorisés à mener des « analyses thérapeutiques ». Seuls, les Titulaires peuvent faire des analyses didactiques, des enseignements et des contrôles, et eux seuls ont des responsabilités institutionnelles.

Les premiers AE de l'EFPP, qui étaient dans les sociétés ipéistes des figures du pouvoir et du savoir, ont donc été nommés par Lacan sur leur titre de titulaire.

À partir de la mise en place du dispositif de passe, les A.E. — nommés par Lacan ou par le dispositif —, sont seuls autorisés à siéger dans le jury de passe et à désigner des passeurs. À l'École freudienne de Paris, A.E. est donc un titre qui donne à la personne nommée des responsabilités particulières.

À partir des années 1974-75, Lacan revient sur la nomination. Il distingue alors la nomination et le « nommer à » (un titre, une fonction) : il est le signe d'une dégradation de la fonction nommante, d'une dégénérescence catastrophique propre à notre temps.

Dans le dispositif de passe, AE ne nomme pas une personne à un titre qui la distinguerait et lui donnerait une responsabilité particulière dans l'École.

La nomination n'est pas nomination de la personne, mais nomination du réel, ainsi que le précise notre texte d'orientation. C'est précisément ce que nous ont fait entendre les travaux présentés à Marseille par Dominique Noël et Frédérique Saldès⁶.

⁵ J'ai développé ces différents points dans « Esquisse, contribution à une clinique de la passe » in *Carnets* de l'EpSF, n° 78. Et « Passe, école et association » in *Carnets* de l'EpSF, n° 87.

⁶ Dominique Noël « Not(e) » et Frédérique Saldès dans ce numéro des *Carnets*. NDLR.

Elle est nomination du réel en jeu dans la passe, nomination du savoir sans sujet dont s'autorise l'analyste en tant qu'il ne s'autorise que de lui-même, ce réel qui, dans le dispositif, a été serré successivement, par le passant, par les passeurs et par le cartel.

Une non nomination ne signifie pas un échec du passant, elle dit seulement que dans le dispositif, c'est pas passé.

La nomination signifie que le désir qui a précipité le candidat dans le dispositif et soutenu son travail de passe, ce désir a suscité le désir des passeurs et des membres du cartel. La nomination dit que dans cette passe, le parcours initié par le passant et relayé par les passeurs et par le cartel a permis de reconnaître et de nommer le réel en jeu dans l'acte analytique. La nomination dit que dans cette passe, il y a eu de l'école.